

doc
CA1
EA612
97F37
FRE

Production cinématographique et télévisuelle



LES POSSIBILITÉS

Les producteurs canadiens de cinéma et de télévision ont trouvé des débouchés intéressants au Mexique.

- Le Mexique offre un vaste choix de paysages pour les prises de vues en extérieur.
- Le climat du Mexique permet de tourner toute l'année en extérieur.
- Les équipes mexicaines sont compétentes et bien équipées pour tourner sur place aussi bien des films que des émissions de télévision.
- Le Canada a la réputation d'avoir d'excellentes installations de post-production, ce qui constitue un avantage pour les producteurs qui négocient des ententes de co-production.

Les possibilités de diffusion de films et d'émissions de télévision canadiennes au Mexique sont importantes, mais inexploitées jusqu'à maintenant.

LE BESOIN D'IDENTITÉ NATIONALE

L'expression culturelle est un élément essentiel de toute identité nationale. À ce titre, le Canada et le Mexique ont beaucoup en commun. Ils sont en effet tous deux particu-

lièrement sensibles aux questions culturelles à cause de leur proximité des États-Unis et de l'exposition massive de leurs populations à la culture américaine. C'est ce qui explique qu'ils soient tous deux intervenus régulièrement dans le secteur du cinéma et de la télévision. Leurs gouvernements ont agi au moyen de subventions et de règlements.

Le cinéma et la télévision jouent un rôle déterminant dans la diffusion des diverses formes d'expression culturelle car ils touchent tous deux un vaste public. Leur importance va au-delà de la création d'emploi et de son apport au produit intérieur brut (PIB).

Les films et les émissions canadiennes de télévision ne touchent pas un vaste public au Mexique. En 1995, un seul film canadien a été présenté en salle au Mexique, contre quatre en 1992. En 1994, il y a aussi eu une co-production officielle Canada-Mexique. En règle générale, la télévision offre de meilleures possibilités que le cinéma car la loi interdit de doubler les films projetés en salle en espagnol. À la télévision, les possibilités sont également limitées, mais dans une moindre mesure, parce que le gouvernement peut aussi limiter le nombre de films doublés.

SOMMAIRE

Ce document d'information sur le marché mexicain de la **production cinématographique et télévisuelle** a été produit et publié par Prospectus Inc., en vertu d'un contrat du MAÉCI, en même temps que d'autres profils et résumés sectoriels sur les débouchés au Mexique. On peut se les procurer auprès de :

InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou (613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :
1 800 628-1581 ou (613) 944-1581

Internet: <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

Ces profils sectoriels sont disponibles en format électronique sur le BÉI et en copie papier auprès de Prospectus Inc. au coût de 10 \$ plus les frais d'expédition et les taxes en vigueur. S'adresser à :

Prospectus Inc.

Service des commandes

Téléphone : (613) 231-2727

Télécopieur : (613) 237-7666

© Ministère des Approvisionnements et Services, février 1997

N° de catalogue : E73-9/59-1996-1F

ISBN : 0-662-81644-7

Also available in English.

PARARRINÉ PAR

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International / Department of Foreign Affairs and International Trade

La plupart des cas qu'on a relevés lors de la rédaction de ce profil concernent les productions télévisuelles et vidéo canadiennes réalisées au Mexique mais destinées au marché canadien, ou des coproductions de films tournés en anglais destinées au marché mondial. En réalité, ce type d'activité correspond aux importations canadiennes de tournages dans des paysages mexicains. Les producteurs canadiens sont donc plutôt des acheteurs que des vendeurs et le problème habituel de la pénétration du marché ne se pose donc pas dans la plupart des cas. En élargissant la gamme des styles de production accessibles aux producteurs canadiens, la relation entre le Canada et le Mexique, qui prend de l'ampleur, fait apparaître quantité de nouveaux débouchés.

Ces possibilités ont été améliorées par l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) qui a simplifié l'obtention de permis de travail par les comédiens et les techniciens. Les producteurs d'un vidéo tourné récemment ont indiqué avoir obtenu ces permis en seulement deux jours, à partir du Canada, pour les deux catégories de personnel, ce qui relevait de l'utopie avant l'ALÉNA. Il faut ajouter à cela que la publicité qui a entouré l'adhésion à l'ALÉNA a accru la curiosité et l'intérêt des Mexicains envers le Canada. Les équipes canadiennes qui reviennent de tourner des films et des vidéos au Mexique font toutes état des affinités culturelles et de la chaleur humaine dont ont bénéficié leurs réalisations.

LES SECTEURS DU CINÉMA ET DE LA VIDÉO

Au Mexique, on utilise le terme *cinematografía*. Il sert à décrire un secteur d'activité qui comprend à la fois la production cinématographique et télévisuelle. Ce sous-secteur est

composé de sociétés qui produisent des *largometrajes* (longs métrages), des *cortometrajes* (courts métrages) et des *videogramas* (vidéos). On entend par émissions de télévision celles qui sont destinées à être diffusées sur les ondes, ou par câble, ainsi que les productions à vocation éducative ou d'entreprise qui ne visent pas le grand public. Pour ces dernières, la distribution se fait au moyen de vidéocassettes.

Même si les secteurs du cinéma et de la télévision utilisent des technologies différentes, il y a énormément de recoupements entre les deux. Les films sont convertis en vidéocassettes pour la distribution au détail. Il arrive aussi souvent que des productions destinées exclusivement à la télévision soit tournées sur pellicule.

Au Mexique, les producteurs de cinéma et de télévision appartiennent à la *Cámara Nacional de la Industria Cinematográfica y del Videograma (Canacine)*, Chambre nationale de l'industrie du film et de la télévision. C'est une association nationale distincte de celle de l'industrie de la câblodistribution qui s'appelle *Cámara Nacional de la Industria de Televisión por Cable (Canitec)*, Chambre nationale de l'industrie de la câblodistribution.

Comme au Canada, le secteur du cinéma et de la télévision est dominé par des projets à court terme et, pour des raisons pratiques, nombre de techniciens et d'artistes travaillent à leur propre compte. C'est pourquoi les syndicats et les diverses associations s'occupent de protéger les droits des divers participants. Il y a plusieurs organisations importantes dans ce secteur d'activité :

- le *Sindicato de Trabajadores de la Industria Cinematográfica, Similares y Conexos de la República Mexicana (Stic)*; syndicat des techniciens de l'industrie du

cinéma, qui représente toute une gamme de techniciens du secteur;

- le *Sindicato de Trabajadores de la Producción Cinematográfica (STPC)*, Syndicat des producteurs de cinéma, qui s'est détaché du *Stic* en 1945 pour représenter les gens travaillant à de longs métrages;
- l'*Asociación Nacional de Actores*, Association nationale des acteurs, qui représente les acteurs et les interprètes;
- l'*Asociación Nacional de Intérpretes*, Association nationale des interprètes, qui représente les interprètes;
- la *Sociedad General de Escritores de México (Sogem)*, Société mexicaine des écrivains, qui représente les écrivains;
- la *Sociedad de Autores y Compositores de México (SACM)*, Société mexicaine des auteurs et compositeurs de musique, qui représente les auteurs et les compositeurs;
- l'*Asociación Nacional de Ejecutantes de Música*, Association nationale des musiciens, qui représente les musiciens; et
- la *Sociedad Mexicana de Directores y Realizadores de Cine, Radio y Televisión*, Association mexicaine des directeurs et des producteurs de cinéma, de radio et de télévision.

LA TÉLÉVISION ET LA VIDÉO

L'industrie de la télévision et de la vidéo est dominée par de grandes sociétés mexicaines qui produisent leurs propres émissions et achètent les droits d'émissions étrangères.

La télévision est un moyen de diffusion beaucoup plus important que les salles de cinéma pour la

présentation de films, tant mexicains qu'étrangers. D'après des évaluations de la *Cámara Nacional de la Industria de Radio y Televisión (Cirt)*, Chambre nationale de la radio et de la télévision, environ 92 pour 100 des ménages mexicains ont au moins un poste de télévision. En 1995, 50 000 films ont été présentés à la télévision, y compris sur le câble et à la télévision payante, et les films étrangers représentaient 83 pour 100 du marché.

On estime que 60 pour 100 des ménages mexicains ont un magnétoscope. Cette proportion varie de 100 pour 100 pour les tranches de revenus les plus élevées à environ 50 pour 100 pour les ménages dont les revenus se situent entre deux et dix fois le salaire minimum. Chez les ménages aux revenus les plus faibles, égaux au salaire minimum ou moins, 20 pour 100 ont des magnétoscopes.

D'après une étude réalisée à Mexico en 1996 pour le journal *Reforma*, 70 pour 100 de la population dispose d'un magnétoscope et 60 pour 100 déclare louer des films. Environ 78 pour 100 indique utiliser son magnétoscope pour regarder des films loués alors que seulement 14 pour 100 s'en servent pour enregistrer des émissions.

Au Mexique, les commerces louant des vidéocassettes sont connus sous le nom de *videoclubs*. On estime qu'il y en a 6 500, en baisse puisqu'il y en avait 9 000 en 1991. On ne tient pas ici compte du facteur non structuré de l'économie qui est composée pour l'essentiel de petites entreprises qui ne sont pas enregistrées et de vendeurs des rues, qui pour beaucoup distribuent des copies piratées.

Ce marché est dominé par *Videovisa* avec sa chaîne de vidéoclubs *Video-centro*. Cette société a les droits exclusifs de diffusion de vidéos de films américains distribués par les grands producteurs. Un grand nombre

de vidéoclubs indépendants ont obtenu des franchises de *Videovisa*, parce que la piraterie est la seule autre façon d'accéder au catalogue de la chaîne. *Videovisa* a une seconde chaîne de commerce, *Videovisión*, qui peut acheter des titres qui ne figurent pas au catalogue *Videovisa*. Cette entreprise fait donc concurrence de façon très directe aux vidéoclubs indépendants. D'après des analyses du secteur, *Videovisa* contrôle environ les trois-quarts du marché structuré de la location de vidéos. Un autre intervenant important est le distributeur de film *Artecinema* par l'intermédiaire de ses commerces *Videomax*. Parmi les autres chaînes, on peut citer *Blockbuster*, *Multivideo* et *Cinexpress*.

Les grandes chaînes diffusent des cassettes dans les deux formats Beta et VHS. On retrouve une plus grande proportion de format VHS dans les états du nord. D'après *Videovisa*, 75 pour 100 des cassettes dans la région de Monterrey sont en format VHS alors que la proportion est de 50 pour 100 dans le district fédéral. Les commerces des états du sud n'offrent pratiquement que le format Beta.

LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE VIDÉOS

Même si la *Canacine* enregistre de façon distincte les producteurs et les distributeurs, les principaux producteurs de vidéo sont aussi des distributeurs. Dix-neuf sociétés sont membres de l'*Asociación Nacional de Productores y Reproductores de Video (Anprovac)*. Il y a une association distincte pour les producteurs de vidéo qui s'appelle l'*Asociación Nacional de Comercializadores de Video (Ancovi)*. Les principales sociétés sont, entre autres, *Videovisa*, *Offer Video*, *Videomax*, *Mexcinema*, *Video Azteca*, *Comunicación en Video* et *Video Universal*.

Videovisa est le principal distributeur avec plus de 2 500 titres, suivi de

Videomax avec environ 2 000 titres. Ces grandes sociétés ont l'avantage de s'occuper à la fois de la distribution de films pour les salles de cinéma et la télévision en plus de la location de cassettes vidéo. Cela leur permet de faire des propositions plus complètes aux producteurs de longs métrages.

Les plus petites sociétés de productions vidéo sont ouvertes à des coproductions avec des producteurs canadiens. Un certain nombre de productions de télévision et de vidéo ont tiré parti des possibilités de tournage au Mexique. Le Mexique offre une grande diversité d'endroits et est choisi le plus souvent pour ses paysages et son climat. Cela revient à importer des paysages mexicains au Canada mais, en même temps, cela élargit les styles de production accessibles aux producteurs canadiens. Les techniciens canadiens qui ont travaillé au Mexique disent que l'équipement et les compétences des sociétés mexicaines répondent aux besoins des productions canadiennes, mais qu'il vaut mieux faire la postproduction et la conversion de films à bande magnétique au Canada.

LES TÉLÉDIFFUSEURS

La plus importante société de communications d'Amérique latine est *Televisa* et c'est également un important télédiffuseur et câblodistributeur. C'est la société-mère de *Videovisa*, qui a les droits exclusifs sur un grand nombre de films mexicains et étrangers. Cette société exploite également une chaîne de plus de 1 500 commerces de détail de location de vidéos dans tout le Mexique. *Televisa* a obtenu une concession de 12 canaux de télévision en 1993. *Televisa* est également l'un des actionnaires de *PanAm Sat*, le premier système de satellite de l'Amérique latine appartenant à des intérêts privés, et elle exploite un système de télévision directe à domicile avec plusieurs sociétés étrangères.

54074PT8

Un autre groupe de télédiffusion mexicain est *Televisión Azteca*. La société appartient à *Elektra*, qui est aussi l'un des plus gros vendeurs de postes de télévision. *Elektra* a acheté *Televisión Azteca* du gouvernement en 1993. La société diffuse ses émissions vers 180 stations de télévision par l'intermédiaire de deux réseaux. Certaines stations ont de plus des répéteurs.

Mutivisión est un important câblodistributeur. Il offre 22 canaux à environ 1,5 million d'abonnés. Cette société détient les droits exclusifs de plusieurs chaînes de télévision américaines. Elle s'est vu accorder des concessions pour de nouveaux services de câblodistribution à Guadalajara et Monterrey en 1994. *Mutivisión* exploite également un service de télévision directe à domicile par satellite.

LE CINÉMA

L'industrie du cinéma a été fortement touchée par la crise économique qui a suivi la dévaluation du peso en décembre 1994. Elle avait commencé à souffrir auparavant, depuis l'élimination progressive, à compter de 1992, de l'exigence voulant que la moitié du temps de projection dans les cinémas soit réservé à des films mexicains. Ce minimum a été réduit à 10 pour 100 en 1997 et disparaîtra complètement en 1998.

En 1995, seulement 14 longs métrages ont été réalisés au Mexique contre 46 un an auparavant. Dix d'entre eux étaient des collections privées, deux avaient bénéficié de l'aide du gouvernement, l'un était un film étranger et l'autre a été produit par une coopérative. La société de production télévisuelle, *Televisión*, a produit trois films en 1995 avec des budgets moyens de 3 millions de pesos mexicains. Les longs métrages produits par le gouvernement et le secteur privé au cours de cette année avaient des budgets sensible-

ment plus élevés. C'est ainsi que *Pinturas Rupestres de Baja California* avait un budget de 4,2 millions de pesos mexicains.

LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES

En 1995, il y avait un peu plus de 100 producteurs de longs métrages d'inscrits à la *Canacine* et 96 d'entre eux se trouvaient à Mexico. La moitié de ces producteurs sont affiliés à l'*Asociación de Productores y Distribuidores de Películas Mexicanas (APDPM)*, Association mexicaine des producteurs et distributeurs de film, qui est probablement l'association la plus représentative de l'industrie du long métrage. D'après l'*APDPM*, la plupart de ces sociétés sont très petites. Le seul gros producteur de longs métrages au Mexique est *Grupo Cine de Televisa*, qui est une filiale de *Televisión*. Cette société a produit ou coproduit 72 films, à un coût évalué à 82 millions de pesos mexicains, entre 1990 et 1994. Au taux de change en vigueur à la fin de 1996, cela donne un budget moyen nettement inférieur à 200 000 \$ CAN. En 1994, l'industrie privée du cinéma a produit 37 longs métrages, à un coût de 78 millions de pesos mexicains. Au cours de la même année, l'*Instituto Mexicano de Cinematografía (Imcine)*, l'Institut mexicain du cinéma géré par le gouvernement, a réalisé neuf longs métrages à un coût de 23 millions de pesos mexicains. En 1994, 46 longs métrages ont été réalisés contre 101 en 1989. En 1995, il n'y en a plus eu que 14 de réalisés.

La *Cámara Nacional de la Industria Cinematográfica y del Videograma (Canacine)*, Chambre nationale de l'industrie du cinéma et de la télévision, impute le déclin de l'industrie à plusieurs facteurs. Le nombre de semaines de projection de films mexicains a diminué sensiblement au cours des dernières années parce que la réglementation sur le contenu

mexicain minimal a été assouplie. La distribution de films mexicains sur d'autres marchés de langue espagnole, dont les États-Unis, a également beaucoup diminué. Certains analystes l'expliquent par la faiblesse des budgets et la piètre qualité des réalisations qui seraient le résultat de la sous-capitalisation de l'industrie. D'autres sont d'avis que cela tient au fait que la production mexicaine est essentiellement consacrée à des films de sexe et de violence et manque de diversité.

LA PRODUCTION DE COURTS MÉTRAGES

La *Canacine* définit un *cortometraje*, court métrage, comme un film de moins de 60 minutes enregistré sur pellicule d'une largeur allant de 8 à 70 millimètres. En 1995, 84 producteurs de courts métrages étaient enregistrés auprès de la *Canacine*, par rapport à 107 l'année précédente. Soixante-neuf de ces sociétés sont également membres de l'*Asociación Mexicana de Filmadores (Amfi)*, Association mexicaine de sociétés de production de film, qui indiquent que 51 produisent des films sur le vif et six des animations. Les autres sociétés se consacrent à la publicité et à la promotion. Sur les 51 films sur le vif, deux ont été classés par l'*Amfi* comme des réalisations importantes et huit comme étant de taille moyenne. On estime qu'environ 2 000 courts métrages sont réalisés par an au Mexique. D'après une analyse de *Canacine*, environ 95 pour 100 de ces productions sont des films publicitaires d'une durée de 60 secondes ou moins. Ils sont filmés en format 35 millimètres avant d'être transférés sur des bandes vidéo pour être diffusés. Les revenus annuels de ce sous-secteur sont évalués par la *Canacine* à environ 500 millions de pesos mexicains. Les revenus annuels de ce sous-secteur sont évalués par la *Canacine* à environ 500 millions de pesos mexicains.

LES INSTALLATIONS DE POST PRODUCTION

Onze sociétés sont inscrites auprès de la *Canacine* comme des laboratoires. Il y a également neuf installations de doublage et 24 ateliers de cinéma. S'ajoute à cela la *Dirección General de Actividades Cinematográficas (DGAC)*, un ensemble laboratoire-archives de l'*Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)*, Université nationale autonome du Mexique.

Les laboratoires mexicains se consacrent au traitement des pellicules exposées et à l'impression des films à partir de négatifs importés. On s'inquiète beaucoup dans ce secteur de la concurrence des laboratoires américains et canadiens. Les entreprises mexicaines ont tendance à utiliser des technologies périmées et manquent souvent d'efficacité. Il y a trois grands laboratoires de traitement de pellicules qui sont : *Estudios Churubusco Azteca*, *Filmolaboratorio* et *Televisión Cine*. Ils emploient à eux trois environ 300 personnes sur les 450 employées par les 11 sociétés du secteur.

Toutes les installations de doublage et les ateliers sont des petites entreprises de 15 employés ou moins. Le secteur du doublage a l'avantage qu'on estime souvent que les versions espagnoles de films étrangers réalisés au Mexique sont de bonne qualité et sont bien acceptées dans toute l'Amérique latine. Malgré cela, la concurrence des autres pays, y compris des installations américaines de la région de Los Angeles, a réussi récemment à faire diminuer la part du marché national. La réglementation interdisant la projection publique de la plupart des films doublés en espagnol constitue également une contrainte importante pour cette industrie, même si les films peuvent être doublés pour la télévision. Le sous-titrage en espagnol pour la projection grand public confère

moins de valeur ajoutée que le doublage, mais c'est encore une activité importante.

LA DISTRIBUTION DE FILM

Les revenus des films diffusés au Mexique viennent de trois sources. Les exploiters et les distributeurs de second niveau reçoivent des montants qui sont directement fonction du nombre de spectateurs. Des droits de projection ou de diffusion sont également vendus sur une base de concession, par région géographique, pour une période donnée ou pour un nombre donné de représentations au cours d'une période définie.

Le secteur de la distribution est composé de deux éléments. Il y a d'abord un groupe de sociétés qu'on appelle «les grands» qui distribuent essentiellement des films des grands producteurs américains. Ils accaparent 60 pour 100 du marché. Quatre entreprises font partie de ces grands :

- International United Pictures (IUP) qui distribue les productions de MGM, Paramount et Universal Pictures;
- Twentieth Century Fox qui distribue ses propres productions;
- *Columbia-Tri Star* y *Buena Vista* qui distribue les productions de Touchstone Pictures, Hollywood Pictures et Walt Disney Pictures ainsi que les siennes;
- *Videocine* qui distribue les films de Warner Brothers ainsi que d'autres producteurs. Cette société est également un gros distributeur de films mexicains.

Depuis la faillite de *Películas Nacionales* en 1991, certains des grands distribuent également des films mexicains. C'est ainsi que IUP a diffusé six films mexicains entre 1992 et 1994.

Les distributeurs indépendants s'occupent du reste du marché. Les films mexicains représentent 22 pour 100

de ce marché et ceux d'autres pays, 13 pour 100. D'après les calculs de *Canacine*, les grands touchent 86 pour 100 des revenus des projections et leurs films accaparent 95 pour 100 du temps total de projection.

Pour être présentés au public mexicain, les films doivent d'abord obtenir l'autorisation de la *Dirección General de Radio, Televisión y Cinematografía*, Direction générale de la radio, de la télévision et du cinéma du *Secretaría de Gobernación (SG)*, Secrétariat à l'intérieur. Le nombre de films approuvés a baissé de 446 en 1992 à 343 en 1994. La plus importante part de marché en 1994 était celle de *Videocine* avec 49 nouvelles présentations, suivie de celle de Columbia avec 47.

LES PROJECTIONS

Les salles de cinéma ne sont pas aussi populaires au Mexique qu'au Canada. Cela s'explique par le fait que le revenu de 30 pour 100 des ménages mexicains ne dépasse pas le salaire minimum qui se situe aux alentours de 7 000 pesos mexicains par an, soit de moins de 1 000 dollars canadiens à la fin de 1996. Le nombre de salles de projection a baissé au Mexique d'environ 1 900 en 1989 à moins de 1 500 en 1995. Elles desservent environ 90 millions de personnes. Cela ne suffit pas pour montrer tous les films approuvés par le gouvernement.

D'après les données de la *Canacine*, il y a 16 salles par million de Mexicains contre plus de 90 aux États-Unis. Le nombre de salles est plus élevé dans les états de Jalisco et Nuevo León avec respectivement 31 et 23 écrans par million d'habitants. C'est qu'il y a davantage dans ces états de cinémas regroupant plusieurs salles de projection. Dans le district fédéral, un certain nombre d'anciens théâtres ont été convertis en cinémas à plusieurs salles de projection. Cela a permis d'ajouter 28 écrans en 1994, faisant passer la densité pour la région à 20

GRANDES CHAÎNES MEXICAINES DE SALLES DE CINÉMA

Chaîne	Écrans
Organización Ramírez	321
Compañía Operadora de Teatros	135
Cinematografía Estrellas de Oro	69
Intecine	40
Cadena Real	36
Guillermo Quezada	31
Temo Espectáculos	27
Empresa Fantasio	19
Grupo Empresas Casa	17
Autres chaînes	346
Indépendants	393
Total	1 434

Source : Cámara Nacional de la Industria Cinematográfica y del Videograma (Canacine), Chambre nationale de l'industrie du cinéma et de la télévision, 1995.

écrans par million d'habitants. Une salle de projection a en moyenne 833 sièges au Mexique.

Le petit nombre d'écrans en fonction de la population revient à dire que les salles des grandes villes sont très occupées. À Mexico, la demande de billets de cinéma est restée stable malgré des augmentations marquées de prix. Le prix des billets était autrefois réglementé par le gouvernement et les prix ont augmenté sensiblement depuis la levée de cette réglementation en 1993. Juste en 1994, le prix des billets a augmenté de 66 pour 100, mais il n'est encore en moyenne que de deux dollars canadiens. Les 211 salles de cinéma de la ville ont accueilli 28,2 millions de spectateurs en 1995, pour des revenus totaux de 335 millions de pesos mexicains. Cinemex a calculé que la ville de Mexico pourrait se permettre d'avoir 500 écrans et 60 millions de clients par année. Les salles les plus modernes sont très fréquentées et cela incite à en construire de nouvelles. Cinemex prévoit construire 140 salles multiplex au Mexique au cours des

années à venir. *Cinemark*, qui a déjà 42 écrans dans quatre complexes situés dans quatre états, construit 12 nouvelles salles au *Centro Nacional de las Artes*, dans le district fédéral.

LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS

Les industries culturelles ont été fortement touchées par la crise économique qui a suivi la dévaluation abrupte du peso en décembre 1994. Au milieu de janvier 1995, le peso avait perdu la moitié de sa valeur par rapport au dollar américain. Les dépenses des consommateurs ont baissé sensiblement à la suite de la baisse de 7 pour 100 du PIB et de l'augmentation du chômage. Les subventions gouvernementales aux activités culturelles ont été nettement réduites. Les productions de longs métrages ont diminué de 46 en 1994 à 14 en 1995, même si cette chute a été compensée en partie par l'augmentation des tournages au Mexique par des producteurs étrangers.

D'après des spécialistes du domaine, le film le plus important réalisé en 1995 a été *Pinturas Rupestres de Baja California*, dirigé par Carlos Bolado et produit par l'organisme gouvernemental de cinéma *Instituto Mexicano de Cinematografía (Imcine)*, Institut mexicain du cinéma. Il avait un budget de 4,2 millions de pesos mexicains, soit environ 700 000 dollars canadiens. Les autres nouveautés importantes ont été *Édipo, el Alcalde*, une co-production Mexique-Colombie-Espagne tournée en Colombie avec un budget de 3,5 millions de pesos mexicains et *Cilantro y Perejil*, produit par *Televisine* et *Constelación Films* avec un budget de 5,5 millions de pesos mexicains.

Televisine a terminé trois autres films en 1995 dont *Perdóname Todo, Dólares por una Ganga*, et *Papa Sin Cásup* avec des budgets

totaux d'environ 10 millions de pesos mexicains. Les autres producteurs privés qui ont fini de réaliser des longs métrages en 1995 étaient *Frontera Films*, *Producciones Unic*, *Dínamo Producciones* et *Producciones México*.

Une certain nombre de chaînes de salles de cinéma ont continué à mettre en œuvre leurs plans d'expansion en 1995, malgré la crise, en s'adaptant à la déréglementation de leur activité deux ans auparavant. C'est ainsi que *Cinemark de México*, implantée à Dallas, aurait investi 10 millions de dollars US pour rénover le cinéma *Pedro Armendariz de Mexico*. Celui-ci a été converti en 12 salles de cinéma avec un total approchant les 2 500 sièges. *Cinemark* avait plusieurs autres projets en cours en 1996, y compris un nouveau complexe de 10 salles à *Pedregal*, qui coûtera 20 millions de dollars US.

Cinemex de México, une coentreprise américaine, canadienne et mexicaine, a également terminé de nouvelles installations importantes dans la région de Mexico. Ce sont entre autres le *Cinemex Santa Fe*, avec 14 salles et 3 399 sièges, *Cinemex Altavista*, avec six salles et 1 225 sièges et *Cinemex Manacar* avec neuf salles et 1 435 sièges. En 1996, *Cinemex* a trois autres projets en cours de développement qui amèneront la mise en service de 26 salles dans le district fédéral et dans l'état de México.

L'un des nouveaux complexes de *Cinemex* serait le premier cinéma d'Amérique latine consacré au film d'art. Le nouveau *Cinemex Mazaryk* a ouvert ses quatre salles de projection de 700 sièges dans le district de *Polanco* en septembre 1996 en présentant plusieurs films primés parmi lesquels *Antonia's Line* et *Welcome to the Dollhouse*. On y présentera des films d'art et d'essai de partout à travers le monde. Certains observateurs estiment que ce complexe

pourrait favoriser l'apparition d'un «nouveau cinéma mexicain», les productions originales ayant été rares au cours des dernières années malgré le succès mondial de *Like Water for Chocolate* en 1992.

L'autre grande société étrangère qui augmente le nombre de ses salles de cinéma au Mexique est United Artists avec des investissements récents de 30 millions de dollars US. Ces projets comprennent 12 nouvelles salles dans le district fédéral, 10 dans l'état d'Aguascalientes et 12 à Guadalajara.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les industries du cinéma et de la télévision attirent particulièrement l'attention des gouvernements car ils rejoignent un vaste public. On les considère comme un actif culturel national et c'est pourquoi elles bénéficient d'aide tout en étant réglementées. Deux secrétariats veillent à divers aspects de ces industries :

- Le *Secretaría de Gobernación (SG)*, Secrétariat à l'intérieur, est responsable de la définition des normes officielles, *Normas Oficiales (NOM)*, régissant la présentation de films et d'émissions de télévision. La réglementation sur le cinéma et la télévision est gérée de façon distincte par la *Dirección General de Radio, Televisión y Cinematografía*.
- Le *Secretaría de Educación Pública (SEP)*, Secrétariat à l'éducation publique, gère les dimensions culturelles du cinéma et de la télévision. À cette fin, il dispose du *Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (Conaculta)*, Conseil national des arts et de la culture, et de l'*Instituto Mexicano de Cinematografía (Imcine)*, Institut mexicain du cinéma. Ces deux organismes gèrent des programmes destinés à favoriser la production nationale de films faisant la pro-

motion de la culture mexicaine et à coordonner les activités du gouvernement dans ce domaine.

La protection des droits d'auteur relève de la *Dirección General del Derecho de Autor*, Direction des droits d'auteur.

En vertu de la *Ley de las Cámaras de Comercio y de las de Industria*, Loi régissant les chambres de commerce et les associations industrielles, les entreprises des secteurs du cinéma et de la télévision doivent appartenir à la *Cámara Nacional de la Industria Cinematográfica y del Videograma (Canacine)*, Chambre nationale de l'industrie du cinéma et de la télévision.

La *Ley Federal de Cinematografía*, Loi de l'industrie du film, a été promulguée en décembre 1992 pour remplacer un texte antérieur qui avait été modifié pour la dernière fois en 1952. Cette loi est destinée à favoriser le développement de l'industrie mexicaine du cinéma. Les volets réglementaires sont gérés par *Imcine*. La réglementation prévoit entre autres des sanctions contre les copies illégales de films et d'enregistrements vidéo.

Certains aspects de cette loi ont fait l'objet d'une controverse. Elle élimine en effet progressivement l'exigence de temps minimal de projection de productions mexicaines. La loi précédente imposait aux exploitants de consacrer au moins 50 pour 100 du temps de projection à des films mexicains. Cette obligation a été réduite à compter de 1993, n'étant plus que de 10 pour 100 jusqu'à la fin de 1997, époque à laquelle elle sera éliminée complètement.

Un autre élément de cette loi qui a fait l'objet d'une controverse est qu'elle dote la *Dirección General de Radio, Televisión y Cinematografía* de pouvoirs lui permettant de limiter le nombre de films étrangers pouvant être doublés en espagnol. Cet organisme a déjà autorisé *Televisa* et *Televisión Azteca*, les deux plus

importants exploitants de films télévisés, à doubler plus de 100 films pour les présenter à la télévision. On s'attend à ce que d'autres autorisations soient accordées.

LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

En règle générale, les producteurs canadiens de cinéma et de télévision vont au Mexique pour tourner et la postproduction se fait au Canada. Ils sont donc davantage des acheteurs que des vendeurs et s'inquiètent essentiellement de trouver des fournisseurs compétents plutôt que de pénétrer le marché. Les associations industrielles mexicaines sont de bonnes sources de contacts, mais il vaut mieux le plus souvent chercher à s'informer au Canada pour évaluer les capacités des fournisseurs éventuels. La principale exception est le cas des sociétés canadiennes qui investissent dans une coproduction avec un partenaire mexicain. Téléfilm Canada appuie ce type de production. L'Ambassade du Canada au Mexique applique un programme dynamique de promotion des activités culturelles. Un petit nombre de films canadiens sont présentés au Mexique, le plus souvent en passant par les grands distributeurs internationaux.

CONTACTS IMPORTANTS

CANADA

Gouvernement canadien

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)

Le MAÉCI est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'*InfoCentre*, qui est en mesure de

donner des renseignements sur les programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation et à accéder au réseau de renseignements commerciaux du MAÉCI. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou
(613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre
(BÉI) : 1 800 628-1581 ou
(613) 944-1581

Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

La **Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada** peut fournir une aide précieuse aux Canadiens qui envisagent d'exporter au Mexique. Les délégués commerciaux connaissent bien le marché et feront tout en leur pouvoir pour aider les sociétés canadiennes à s'implanter au Mexique.

Section des affaires commerciales

Ambassade du Canada au Mexique
Schiller No. 529

Col. Polanco

11560 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 724-7900

Télécopieur : (52-5) 724-7982

Consulat canadien

Edificio Kalos, Piso C-1

Local 108A

Zaragoza y Constitución

64000 Monterrey, Nuevo León

Mexique

Téléphone : (52-8) 344-3200

Télécopieur : (52-8) 344-3048

Consulat canadien

Hotel Fiesta Americana

Local 30-A

Aurelio Aceves No. 225

Col. Vallarta Poniente

44110 Guadalajara, Jalisco

Mexique

Téléphone : (52-3) 616-6215

Télécopieur : (52-3) 615-8665

Les **Centres de commerce international** sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Les centres relèvent du MAÉCI et comptent un délégué commercial au sein de leur personnel. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes pour l'exportation et les appuient dans leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Le **réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN)** est un système informatisé conçu par le MAÉCI pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre les besoins qu'ils y constatent aux capacités des sociétés canadiennes. Ce système fournit à l'utilisateur des renseignements sur les capacités, l'expérience et l'intérêt de plus de 24 000 exportateurs canadiens. Pour de plus amples renseignements de nature générale, téléphonez au (613) 944-4WIN (4946); pour s'inscrire au réseau Exportations WIN, téléphonez au (613) 996-2057, ou télécopiez au 1 800 667-3802 ou au (613) 944-1078.

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Cet important programme du MAÉCI s'efforce d'augmenter les ventes à l'exportation en participant aux coûts des activités lancées par l'industrie et destinées aux marchés d'exportation. Le PDME peut fournir une aide financière allant jusqu'à 50 pour 100 des dépenses admissibles. Il est à noter qu'il s'agit d'une contribution remboursable et non d'une subvention, et qu'elle doit être préalablement approuvée par les autorités responsables. Pour obtenir des renseignements de nature générale, téléphoner à l'InfoCentre au numéro 1 800 267-8376. Pour présenter une demande d'aide, s'adresser au Bureau du commerce international le plus près de chez vous. Au Québec, le PDME est exécuté à partir des 13 bureaux d'affaires CENTREACCÈS PME du Bureau fédéral de développement régional (Québec), BFDR (Q).

Patrimoine canadien

Direction générale de la politique de radiodiffusion

Patrimoine canadien

15, rue Eddy

3^e étage

Hull (Québec) K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-7354

Télécopieur : (819) 997-6352

Conseil des arts du Canada

Conseil des arts du Canada

350, rue Albert

12^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Téléphone : 1-800-263-5588 ou

(613) 237-3400

Télécopieur : (613) 566-4390

L'Agence canadienne de développement international (ACDI)

L'ACDI est une source importante de financement éventuel des activités des entreprises canadiennes au Mexique grâce au fonds spécial dont elle dispose dans le cadre du Pro-

gramme de coopération industrielle (PCI). Ce fonds est destiné à inciter les entreprises canadiennes du secteur privé à œuvrer dans les pays en développement en finançant en partie l'instauration de relations d'affaires durables sous la forme, par exemple, de coentreprises ou d'accords de licence. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (819) 997-7905 ou télécopiez au (819) 953-5024.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE)

La SEE aide les exportateurs canadiens à faire concurrence sur les marchés internationaux en assurant une vaste gamme de services de financement et de gestion du risque, y compris des assurances sur le crédit à l'exportation, du financement destiné aux acheteurs de biens et de services canadiens à l'étranger et des garanties.

La SEE a établi de solides relations avec les principaux organismes des secteurs public et privé au Mexique et en Amérique latine. Pour des renseignements sur la gamme complète des services de la SEE, téléphonez au (613) 598-2500 ou télécopiez au (613) 598-6858.

Revenu Canada

Le Bureau des services d'administration des politiques commerciales de Revenu Canada offre des services en français, en anglais et en espagnol. On peut également se procurer les publications de Revenu Canada et les avis des douanes en téléphonant au Bureau de renseignements sur l'ALÉNA au 1 800 661-6121 ou (613) 941-0965 ou en télécopiant au (613) 952-0022.

Associations d'affaires et associations professionnelles

Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement
1250, rue Bay
Bureau 400
Toronto (Ontario) M5R 2B1
Téléphone : (416) 967-7272
Télécopieur : (416) 967-9415

Téléfilm Canada

600, rue de la Gauchetière Ouest
14^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 283-6363
Télécopieur : (514) 283-8212

Conseil canadien pour les Amériques

Bureaux de la direction
360, rue Bay, bureau 300
Toronto (Ontario) M5H 2V6
Téléphone : (416) 367-4313
Télécopieur : (416) 367-5460

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada

99, rue Bank, bureau 250
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Téléphone : (613) 238-8888
Télécopieur : (613) 563-9218

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada

75, boul. International, 4^e étage
Etobicoke (Ontario) M9W 6L9
Téléphone : (416) 798-8000
Télécopieur : (416) 798-8050

Chambre de commerce du Canada

55, rue Metcalfe, bureau 1160
Ottawa (Ontario) K1P 6N4
Téléphone : (613) 238-4000
Télécopieur : (613) 238-7643

Forum pour la formation en commerce international

155, rue Queen, bureau 608
Ottawa (Ontario) K1P 6L1
Téléphone : (613) 230-3553
Télécopieur : (613) 230-6808

Centre d'information linguistique

240, rue Sparks, RPO
C. P. 55011
Ottawa (Ontario) K1P 1A1
Téléphone : (613) 523-3510

Service d'invitations ouvertes à soumissionner

C. P. 22011
Ottawa (Ontario) K1V 0W2
Téléphone : 1 800 361-4637 ou
(613) 737-3374

Association canadienne de normalisation

178, boul. Rexdale
Etobicoke (Ontario) M9W 1R3
Téléphone : (416) 747-4000
Télécopieur : (416) 747-4149

Conseil canadien des normes

45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 995-4564

Ambassade du Mexique au Canada

Ambassade du Mexique

45, rue O'Connor, bureau 1500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Téléphone : (613) 233-8988
Télécopieur : (613) 235-9123

MEXIQUE

Gouvernement du Mexique

Secrétariat à l'intérieur (Direction de la radio, de la télévision et du cinéma)

Secretaría de Gobernación (SG)
Dirección General de Radio, Televisión y Cinematografía
Av. Roma No. 41
Col. Juárez
06600 México, D.F.

Mexique

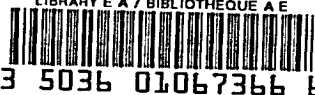
Téléphone : (52-5) 420-8106/8107
Télécopieur : (52-5) 420-8114

Secrétariat à l'éducation publique (Conseil national des arts et de la culture)

Secretaría de Educación Pública (SEP) (Consejo Nacional para la Cultura y las Artes)
Dirección General de Bibliotecas
Av. Revolución No. 1877, Piso 0
Col. Barrio Loreto San Angel
01000 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 550-7914, 616-5050 postes 462 et 502
Télécopieur : (52-5) 550-7098

**Institut mexicain du cinéma**

*Instituto Mexicano de
Cinematografía (Imcine)*

Av. Tepic No. 40

Col. Roma Sur

06760 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 574-0502/

0644/4328

Télécopieur : (52-5) 574-1705

Université nationale autonome du Mexique (Division du cinéma)

*UNAM Dirección General de
Actividades Cinematográficas
(DGAC)*

Av. San Idelfonso No. 43

Col. Centro

Delegación Cuauhtémoc

06020 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 704-3700,

702-4454, poste 212

Organisations d'affaires et professionnelles mexicaines**Chambre nationale de l'industrie de la radio et de la télévision**

*Cámara Nacional de la Industria de
Radio y Televisión (Cirt)*

Av. Horacio No. 1013

Col. Polanco

115500 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 726-9909

Télécopieur : (52-5) 545-4165

Chambre nationale de l'industrie de la câblodistribution

*Cámara Nacional de la Industria de
Televisión por Cable (Canitec)*

Av. Monte Albán No. 281

Col. Narvarte

03020 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 682-0173

Télécopieur : (52-5) 682-0881

Société mexicaine des auteurs et compositeurs de musique

*Sociedad de Autores y Compositores
de Música (SACM)*

Av. Mayorazgo No. 129

Col. Xoco, Delegación Benito Juárez

03330 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 604-7733

Télécopieur : (52-5) 604-7923

Conseil national des arts et de la culture

*Consejo Nacional para la Cultura y
las Artes (Conaculta)*

Av. Arenal No. 40

Col. Guadalupe Chimalistac

01050 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 662-0715/0432

Télécopieur : (5-25) 662-6080

Chambre nationale de l'industrie du cinéma et de la télévision

*Cámara Nacional de la Industria
Cinematográfica y del Videograma
(Canacine)*

Calz. Gral. Anaya No. 198

Col. San Diego Churubusco

04120 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 688-0442

Télécopieur : (52-5) 688-8810

Association nationale des acteurs

Asociación Nacional de Actores

Av. Altamirano Nos. 126 y 128

Col. San Rafael, Del. Cuauhtémoc

06470 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 535-4019,

566-8886

Télécopieur : (52-5) 535-4019

Association nationale des interprètes

*Asociación Nacional de Intérpretes
(ANDI)*

Av. Tonalá No. 59, 3er Piso

Col. San José Insurgentes

03900 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 207-9533,

525-4059

Télécopieur : (52-5) 207-9889

Syndicat des employés des industries de production de radio et de télévision

*Sindicato de Trabajadores de la
Industria de la Radiodifusión y la
Televisión, Similares y Conexos de la
República Mexicana (Stirt)*

Av. Huatabampo No. 6

Col. Roma Sur

06760 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 574-6040/7343

Télécopieur : (52-5) 584-9255

Syndicat des techniciens de l'industrie de la production du cinéma

*Sindicato de Trabajadores Técnicos
y Manuales de Estudios y
Laboratorios de la Producción
Cinematográfica, Similares y
Conexos de la República Mexicana*

Av. Fresas No. 12

Col. del Valle

03100 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 575-0655

Télécopieur : (52-5) 575-2508

Société mexicaine des auteurs

*Sociedad General de Escritores de
México (Sogem)*

Av. José María Velazco No. 59,

3er Piso

Col San José Insurgentes

03900 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 593-3566

poste 224

Télécopieur : (52-5) 593-6017

Société mexicaine des directeurs et producteurs de cinéma, de radio et de télévision

*Sociedad Mexicana de Directores y
Realizadores de Cine, Radio y
Televisión*

Av. Félix Parra, No. 130

Col. San José Insurgentes

03900 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 651-9633/9047

Fax et Téléphone : (52-5) 651-9611/

9633/9047

**Association mexicaine des
caméramans**

*Asociación Mexicana de Filmadores
(Amfi)*

Calz. Gral. Anaya No. 198
Col. San Diego Churubusco
04120 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 605-0555/9876

Télécopieur : (52-5) 605-9876

Sociétés mexicaines

Televisa, S.A. de C.V.

Calle Corregidora No. 2000

Col. Santa Fe

01210 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 261-2458

Télécopieur : (52-5) 261-2494

Televisión Azteca (Elektra)

Periférico Sur No. 4121

Col. Fuentes de Pegdregal

14141 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 645-4080 poste

1380, 420-1313 poste 1506 et 1507,

645-4458

Télécopieur : (52-5) 631-3146

Multivisión

Av. Copérnico No. 183

Col. Anzures

11590 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 254-1856/4446

Télécopieur : (52-5) 255-1570

Comunicación Cultural, A.C.

Av. Fernández Leal No. 21

Col. Barrio la Conchita

04020 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 658-4323/1677

Télécopieur : (52-5) 658-1677



DOCS

CA1 EA612 97F37 FRE

Production cinématographique et
télévisuelle. --

54074858